

**ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS
LE MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026, À 18 H
AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE
(ENTRÉE PAR LA COUR D'ÉCOLE)**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour (résolution)
3. Mot de la directrice
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 septembre 2025 (résolution)
5. Présentation des règles de fonctionnement sur la composition du conseil d'établissement
6. Présentation des règles d'élection (nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs d'élection (résolution)
7. Élections aux postes de représentants au conseil d'établissement (2 postes de 2 ans) (résolution)
8. Élection de deux substituts (résolution)
9. Élection au poste de représentant au comité de parents et de son substitut (résolution)
10. Organisme de participation de parents (résolution)
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée pour 18h30

Carolynne Jacques

Directrice